

Assemblée générale de Nature Sans Gênes

27/04/2007

Remerciements aux présents, aux élus présents et pour le prêt de la salle.

Rappel Ordre du jour

- Rapports moral et financier
- Compte rendu des analyses de sol effectuées
- Orientations et avenir de l'association
- Election du CA
- Questions diverses

L'assemblée Générale sera suivie du verre de l'amitié.

Bilan moral

Notre action s'est toujours voulue constructive, non pas dirigée contre une ou des personnes, mais dans l'intérêt collectif des habitants de nos villages et de notre canton.

Rappel des faits :

Un projet gigantesque d'installation d'une entreprise Construite sur 80 000 m² avec 30 000 m² de bâtiments, elle traitera 48 000 tonnes de marc par an !

Un grand nombre d'inquiétudes et de questions ont été posées lors de l'enquête publique n'ont pas eu de réponses satisfaisantes.

A l'issue d'une première réunion publique, le vendredi 13 février 2004, l'association « **Nature sans gênes** » a été créée. Cette association à but non lucratif a pour objet de préserver et d'améliorer le cadre de vie des habitants de Boz et des environs, et pour ce faire, d'analyser et de suivre toute activité privée ou publique tendant à influencer sur celui-ci, apporter les commentaires et la publicité adéquats, faire connaître ses propositions et sentiments sur ce qui est fait ou pourrait être fait, enfin d'agir pour la protection et l'aménagement de l'environnement afin de préserver le caractère particulier de nos villages. (statuts)

L'implantation d'entreprises est nécessaire au développement du canton mais il est indispensable de réfléchir à un développement harmonieux, respectueux de la nature et des hommes, seul véritable développement durable.

Dès février 2004 nous disions que « **l'installation d'une telle entreprise ne peut se faire qu'après une réelle prise en compte de ses conséquences et une large consultation des habitants.** »

Il n'y a eu aucune concertation, pas de discussion

(Cette usine a été refusée dans plusieurs communes rurales et ce pour des inquiétudes semblables aux nôtres.)

Nous vous rappelons les interrogations que nous nous étions posées :

- **L'aller-retour de nombreux camions** toute l'année (jusqu'à 150 camions par jour sur 45 jours passant de moitié par Pont de Vaux et autant par Ozan), **soit 300 passages de camions** vient s'ajouter à un trafic déjà dense et intégrant le passage de nombreux convois exceptionnels à travers le centre de différents villages : Feillens, Manziat, Ozan, Pont de Vaux, Arbigny, Sermoyer...

- **L'énorme consommation d'eau.** Après ces années de sécheresse, l'eau devient de plus en plus précieuse, et cette ponction énorme (plus de 60 000 m³ par an) sur le réseau et par pompage direct dans la nappe ne sera-t-elle pas préjudiciable à plus ou moins long terme ? Nous avons interpellé les élus de la communauté de communes à plusieurs reprises sur le sujet sans aucune réponse. Nous souhaitons que la Communauté de Communes nous communique le niveau de la nappe phréatique mesuré en 1987 ainsi que les derniers relevés sur le forage de l'entreprise Burgundy. Ces chiffres là auraient pu permettre de montrer que nos craintes étaient vaines, ou alors de prendre les dispositions nécessaires.

- **Le rejet des eaux pluviales dans la Saône :** les quantités d'eau à renvoyer sont énormes et risquent de poser des problèmes : impacts sur les fossés, risques de pollution.

- **La pollution olfactive**

- **Des craintes pour la santé publique,** avec, notamment, des **risques de légionellose** cités dans le dossier technique.

- L'implantation de cette usine est prévue au milieu d'une **zone agricole** et surtout **maraîchère**. Son impact n'est pas étudié dans le dossier technique.

- **Les risques d'explosions et d'incendies** sont importants et ne peuvent laisser la population indifférente.

- **La pollution visuelle** d'une zone en plein essor touristique avec la présence d'**une cheminée de 25 mètres de haut** et d'**une torchère**. Qu'en sera-t-il des efforts des communes pour développer et aménager des structures touristiques : piscine, camping quatre étoiles, port de plaisance, plan d'eau de pêche... ? site naturel des « Oignons ».

- **La pollution sonore** liée à l'activité de cette entreprise n'est pas évaluée, elle ne le sera qu'après son démarrage !

Alors qu'un seul hangar de stockage est construit et utilisé, on entend déjà en saison nuit et jour le bruit des camions et des engins !

- Ce site sensible doit se situer d'après le dossier technique à un kilomètre de la première habitation or, **la plus proche habitation est à environ 500 mètres.**

- Des risques de pollution chimiques dus aux rejets dans l'atmosphère suite à des informations que nous avons eu par des riverains d'autres distilleries.

A toutes ces questions, il n'y avait qu'une seule réponse : Les services de l'état on tranché. Le dossier Technique est bien monté : circuler il n'y a rien à voir !

Nous avons essayé d'alerter la population et les élus sur ces risques et mis en avant la nécessité d'un dialogue d'une discussion entre les élus et les habitants sur le devenir de notre canton, d'impulser en fait de la démocratie participative locale sans beaucoup de succès. Mais nous continuons aujourd'hui en offrant à tous les résultats de nos analyses.

En effet lors de la dernière AG en mars 2005 nous avons décidé de faire des analyses de sol (les analyses d'air étant vraiment trop onéreuses) pour servir de photo, de témoignage pour l'avenir. Cela a été long à mettre en place, à réaliser mais c'est aujourd'hui chose faite. Nous allons vous informer aujourd'hui des résultats de ces analyses Nous les mettrons aussi en ligne sur le site : <http://naturesansgenes.free.fr/> et nous les transmettrons aux différents élus du canton afin que ils restent à la disposition de la population du canton.

Nous profiterons aussi pour leur demander à nouveau les informations liées au niveau des nappes phréatiques.

L'activité de NSG n'a pas été très visible pendant ces 2 ans mais nous avons cependant mené à terme notre projet d'analyse . C'est une réalisation positive . Nous espérons vivement que les analyses qui devront être faites dans 10 ans, dans 15 ans ne verrons pas de changement important. Mais dans le cas contraire nous aurons à la disposition de tous un outil d'analyse et de comparaison important.